



HAL
open science

Master Migrations internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Migrations internationales. 2017, Université de Poitiers.
hceres-02028583

HAL Id: hceres-02028583

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028583v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Migrations internationales

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de master *Migrations internationales* de l'Université de Poitiers propose une formation dans les domaines en lien avec les migrations internationales, le développement et la coopération internationale. L'objectif de ce master est de former des étudiants à une approche spatialisée des phénomènes migratoires et du développement. Ce master se donne le double objectif de former les étudiants à la recherche fondamentale et dispense une formation appliquée. A l'issue d'une première année (M1) de formation commune, deux spécialités sont possibles en deuxième année (M2) : une spécialité orientée recherche intitulée *Migrations internationales : espaces et sociétés* (MIES) et une spécialité à finalité professionnelle intitulée *Conception de projets en coopération pour le développement* (MICP).

Les débouchés professionnels sont les établissements supérieurs d'enseignement et de recherche, les organismes publics de recherche, les organisations non gouvernementales (ONG), les associations, les collectivités territoriales ou les structures publiques de coopération internationale ou de développement.

La composante qui porte la formation est l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts (SHA). Le master est adossé au laboratoire MIGRINTER (Migrations internationales, espaces et sociétés).

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de ce master est de former des étudiants à une approche spatialisée des phénomènes migratoires et du développement. Il assure une formation à la recherche sur des thématiques claires et précises en s'appuyant sur le laboratoire de rattachement MIGRINTER et propose une spécialité professionnelle dans le champ de la coopération internationales et du développement.</p> <p>Ce master vise un double objectif qui se traduit par deux spécialités distinctes au niveau du M2 : il se donne pour objectif soit de former les étudiants à la recherche fondamentale, soit dispense une formation appliquée.</p> <p>Les débouchés professionnels sont les établissements supérieurs d'enseignement et de recherche, les organismes publics de recherche, les ONG, les associations, les collectivités territoriales ou les structures publiques de coopération internationale ou de développement.</p> <p>Sa réputation est ancienne et bien assise.</p>
Organisation
<p>Le master <i>Migrations internationales</i> est structuré avec une première année commune à l'ensemble des étudiants visant une mise à niveau académique (sociologie, économie et géographie des migrations internationales, ainsi que des enseignements de droit des migrants et d'histoire des migrations), une initiation renforcée à la recherche et une</p>

<p>connaissance des opportunités professionnelles.</p> <p>La deuxième année est constituée de deux spécialités : l'une orientée vers la recherche, <i>Migrations internationales, espaces et sociétés</i> (MIES) et l'autre orientée vers la professionnalisation, <i>Conception de projets en coopération pour le développement</i> (MICP). L'organisation est simple et facile à comprendre pour l'étudiant. Il n'existe pas d'enseignements optionnels. La spécialisation se fait de manière progressive à partir du troisième semestre (S3) et est totale au quatrième (S4).</p> <p>Les deux spécialités mutualisent une part importante des enseignements fondamentaux et méthodologiques (un volume horaire de 111 heures mutualisées) et sont conçues à partir d'un paradigme commun (le rôle fondamental des migrants internationaux tant dans les sociétés de départ que d'arrivée). Il y a donc une forte interrelation entre les deux spécialités de la mention, même si leurs objectifs en termes d'insertion professionnelle diffèrent, ce qui est un point positif.</p> <p>Les étudiants ont la possibilité de suivre en parallèle (horaires compatibles) le diplôme d'université (DU) <i>Systèmes d'information géographique et méthodes de l'analyse géographique</i> (SIGmage), « formation sur les méthodes de recueil (techniques d'enquête) et de traitement (statistiques, analyse spatiale) de l'information géographique », ce qui est un complément pertinent pour les étudiants.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Ce master se situe dans une position originale d'un point de vue thématique et disciplinaire, de par son approche spatiale des phénomènes migratoires, ce qui fonde sa réputation.</p> <p>Le master <i>Migrations Internationales</i> est directement lié au laboratoire MIGRINTER (Migrations internationales, espaces et sociétés, unité mixte de recherche, UMR 7301) dont la renommée et la reconnaissance sont importantes, lui-même actif dans la formation doctorale (école doctorale 526 : Sociétés et organisations) financée dans le cadre d'un programme européen.</p> <p>Le champ dans lequel se positionne ce master est bien connu des responsables et ce master a un rayonnement national car il n'existe pas de spécialité équivalente. Toutefois, malgré ce rayonnement et ce positionnement spécifique, une difficulté à attirer des étudiants en provenance de la région parisienne est notée. C'est donc un master qui a toute sa place dans son environnement et qui participe au rayonnement de l'Université de Poitiers.</p> <p>Cette formation présente des liens anciens et riches avec différents organismes. Les liens historiques entre MIGRINTER et l'Institut national d'études démographiques (INED) permettent des échanges d'étudiants entre le master et le doctorat. L'UMR MIGRINTER présente la particularité de travailler régulièrement avec le milieu associatif, les ONG et les institutions européennes et internationales en charge des questions migratoires. Le rayonnement international de la formation, et notamment les conventions Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>), est limité mais l'objectif de le développer est affiché.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Les enseignants-chercheurs sont très impliqués avec 11 enseignants-chercheurs (huit maîtres de conférences et trois professeurs des universités), huit chercheurs du Centre national de la recherche scientifique - CNRS (dont six chargés de recherche et deux directeurs de recherche) et trois doctorants. Un professionnel associé à temps partiel (PAST) faisait partie de l'équipe pédagogique jusqu'en 2015. Toutefois, il ne semble pas avoir été remplacé suite au changement de statut de ce personnel (devenu professeur de géographie en 2015).</p> <p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs issus de la composante de rattachement mais aussi d'autres composantes (Droit). L'implication des personnels CNRS qui interviennent dans la formation permet d'asseoir le lien formation-recherche. Les professionnels interviennent à hauteur de 28 % des enseignements. C'est un bon équilibre sachant qu'une des spécialités est orientée vers les métiers de la recherche.</p> <p>Il existe des coordinateurs en M1 et dans chaque spécialité. Les éléments fournis par le dossier ne permettent pas de se faire une idée plus précise de leur rôle. Deux réunions par an de l'équipe sont organisées. Un comité de pilotage s'est mis progressivement en place, ce qui est positif pour répondre au mieux aux questions et problèmes qui peuvent se poser pendant l'année universitaire.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Globalement, les effectifs sont stables sauf un accident en 2013-2014 avec seulement 16 inscrits en M1. En moyenne, on compte 25,2 étudiants inscrits en M1 sur cinq ans (29 étudiants en 2011-2012, 31 en 2012-2013, 24 en 2014-2015 et 26 en 2015-2016). Le M2 est plus attractif avec 32,8 inscrits en moyenne sur cinq ans. Toutefois, le dossier ne permet pas de connaître la répartition entre les deux spécialités du master en M2. Les effectifs globaux sont donc au-delà de 50 étudiants à l'échelle de la mention sauf pour l'année 2013-2014. Cela représente des cohortes cohérentes pour un enseignement de qualité. Presque les deux tiers des étudiants en M1 proviennent d'autres universités, ce qui souligne le rayonnement de la formation. Dans la spécialité MICP en M2, 75 % des effectifs sont composés d'anciens M1, 60 % pour le M2 spécialité MIES.</p> <p>Le taux de réussite est en moyenne de 75 %, en M1 comme en M2, ce qui est plutôt correct.</p> <p>L'insertion professionnelle varie en fonction des spécialités. Pour la spécialité MICP, de 2007 à 2015, sur 129 diplômés (103 répondants), on en compte 41 en poste dans des ONG ou des associations, huit dans des collectivités territoriales, 10 en doctorat, neuf dans le secteur privé, 12 dans des structures publiques, huit ont créé leur structure et six sont</p>

<p>enseignants (le dossier ne permet pas de savoir s'il s'agit de l'enseignement secondaire ou supérieur). Pour la spécialité MIES, une enquête spécifique auprès des anciens diplômés depuis 2007 a été menée en 2015. Parmi ces diplômés, 80 % exercent un emploi salarié à la date de l'enquête (printemps 2015). Un quart d'entre eux est encore lié à l'université par un contrat d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) ou une allocation doctorale. Par contre, un tiers des répondants déclare exercer un « job alimentaire ». La qualité de l'insertion professionnelle paraît donc moyenne au regard de l'adéquation entre la formation et l'activité exercée.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Le lien avec le laboratoire MIGRINTER est très fort avec des interventions d'enseignants-chercheurs universitaires et de chercheurs du CNRS, démontrant l'intégration du master dans l'UMR, ce qui est excellent pour un master dont l'une des deux spécialités est la recherche. Ces liens sont constants et variés et permettent une vraie dynamique formation-recherche. Le fort adossement du master au laboratoire MIGRINTER permet d'obtenir chaque année un à deux contrats doctoraux. L'implication pédagogique et scientifique des membres du laboratoire dans la formation est forte et l'ensemble des étudiants du master ont accès au fond documentaire du laboratoire et ont la possibilité de suivre les journées d'étude, ainsi que les séminaires internes de MIGRINTER depuis 2015. Le contenu pédagogique accorde une grande place aux recherches en cours menées au sein du Laboratoire MIGRINTER, la participation des chercheurs, ingénieurs membres de MIGRINTER s'élève à 141 heures pour le M2 MIES et une unité d'enseignement autour d'un travail d'étude et de recherche (TER) fait l'objet d'un encadrement par des chercheurs et donne lieu à la délivrance d'ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>, neuf ECTS pour le séminaire autour des questions de méthodologie et 15 ECTS pour le TER).</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>La préoccupation pour la professionnalisation est constante, quelle que soit la spécialité. La spécialité MICP est conçue pour répondre aux besoins du marché des cadres dans le domaine de la coopération internationale. Des rencontres avec des responsables d'organisations et d'associations sont régulièrement mises en place et se font sous diverses formes (enseignements réalisés par des professionnels, déplacement en région parisienne pour rencontrer des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale). Pour la spécialité recherche, une connaissance des métiers qui y sont liés est apportée. La place de la professionnalisation est donc sérieuse dans la mention.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Il n'y a pas de stage obligatoire en première année, ce qui est regrettable au vu des volumes horaires plutôt faibles. Les étudiants gagneraient à avoir une période d'immersion dans une association d'aide aux migrants pour passer de la théorie aux réalités concrètes. Un stage obligatoire fait partie de la formation en M2 pour les étudiants inscrits dans la spécialité MICP. La durée totale du stage varie de 12 à 24 semaines. Il est validé par un document écrit (rapport de stage) et une soutenance. Il peut se dérouler dans différentes structures (entreprises privées, organismes publics, collectivités locales, associations et ONG). Deux tuteurs suivent l'étudiant en stage (l'un est désigné parmi les enseignants de la formation, l'autre au sein de la structure d'accueil). Les stages restent facultatifs dans la spécialité recherche (MIES), bien que les recommandations de la précédente évaluation préconisaient de développer la politique des stages pour cette spécialité. Des sorties terrains existent en M1. La notion de projet est limitée à la mise en œuvre de travaux de groupe tant en M1 qu'en M2.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La place de l'international est développée via des partenariats avec certaines universités étrangères et via le dynamisme de recherche du laboratoire MIGRINTER. Il existe notamment un accord franco-espagnol de master sur <i>Migrations internationales</i> (AFEMMI 2013-2016) qui prévoit des mobilités étudiantes d'un semestre et la délivrance d'un double diplôme entre l'Université de Poitiers et l'<i>Universidad de Coruña</i>. Elle est en cours d'évolution et de consolidation. Les échanges étudiants sont assez limités et gagneraient à être plus nombreux. Le master n'a que quatre conventions avec d'autres universités, ce qui est faible au vu de la reconnaissance nationale du master. Des cours ont lieu en anglais sur les thématiques enseignées spécifiques aux migrations (en M1 et en M2) ou sur le contexte professionnel à l'international (CV, lettre de motivation en anglais, entraînement à l'oral). L'enseignement de langues (notamment l'anglais) se heurte à la difficulté d'un public hétérogène (le recrutement international du master faisant qu'il y a régulièrement des étudiants anglophones ou de très bon niveau en anglais).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le recrutement local est faible, les étudiants viennent d'autres régions à l'échelle nationale (mais peu de la région</p>

<p>parisienne) et de l'étranger (via la procédure Campus France - Amérique du sud). Le profil des étudiants est varié et permet de composer des cohortes d'étudiants interdisciplinaires (sociologues, anthropologues, juristes, les géographes sont minoritaires). Le master est donc attractif, au regard du nombre d'inscrits en M1 provenant d'un autre établissement (plus des deux tiers), mais le dossier ne permet pas d'évaluer le ratio entre demandes d'inscription et inscriptions réelles.</p> <p>Les étudiants sont accompagnés en M1 pour choisir la spécialité de M2, il est possible au début du M2 de changer de spécialité. Cette souplesse devrait être conservée. La sélection présente à l'entrée du M2 a disparu en 2016.</p> <p>Il semblerait que les recrutements via Campus France soient complexes et difficiles à gérer car il n'est pas toujours facile d'évaluer le niveau réel des candidats. Il existe un dispositif de remise à niveau en méthodologie. L'hétérogénéité des profils des étudiants recrutés semble pleinement justifier ce type de dispositif.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignants ont la possibilité de profiter du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) de l'Université de Poitiers, ce qui ne veut pas dire que les enseignants en profitent. Les modalités d'enseignement associent des approches méthodologiques et scientifiques classiques.</p> <p>Il manque des moyens financiers et humains pour effectuer un bon accompagnement de l'accès (possible) par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ce qui pourrait être intéressant pour un master tel que celui-ci.</p> <p>Le recours au numérique permet de valoriser certains travaux d'étudiants (plateforme sur le site du laboratoire) mais ne semble pas développé de manière spécifique. L'outil numérique ne semble donc pas spécialement investi alors qu'il y aurait sûrement matière.</p> <p>Le master s'appuie sur les initiatives étudiantes en termes de diffusion de l'information par les réseaux sociaux ce qui est une bonne idée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Des soutenances collectives ont lieu pour les mémoires de stage (spécialité MICP) et des soutenances individuelles pour le mémoire de la spécialité recherche (MIES). Le dossier n'est pas suffisamment précis sur ce point pour connaître le détail en dehors du fait qu'il existe des jurys. Un jury d'examen est mis en place par chaque équipe pédagogique pour chaque année et spécialité. Pour le M1 et le M2 MIES, le jury se réunit au printemps et en septembre (soutenance de mémoire). Pour le M2 MICP, les soutenances de stage ont lieu en septembre. Un livret par année et par spécialité permet aux étudiants de connaître les modalités de contrôle des connaissances.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Chaque étudiant du M1 bénéficie d'un suivi personnalisé, mais le dossier ne permet pas d'avoir plus de précisions sur les modalités de cet accompagnement. Le suivi personnalisé des étudiants est pourtant indiqué dans les points forts du dossier, ce qui mériterait un descriptif plus étoffé permettant de l'attester et de le valoriser.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi est assuré par le service des études, de l'évaluation et du pilotage. Les informations sont diffusées aux membres du comité de pilotage. Il existe deux modalités spécifiques de suivi en fonction des spécialités. Pour la spécialité MICP, le suivi est régulier grâce à des modalités de contact variées (envoi d'offres d'emploi, événements organisés avec les anciens, site dédié). Pour la spécialité MIES, le processus est moins élaboré et moins avancé. La temporalité de l'insertion professionnelle étant plus longue, le suivi doit se faire sur un temps plus long. Une enquête spécifique auprès des diplômés depuis 2007 a été réalisée (34 répondants sur 61 diplômés).</p> <p>Le suivi est précis avec une nuance importante. Pour les étudiants étrangers, la formation leur apporte une bonne garantie d'un emploi stable. Pour les étudiants français, le passage par une période de volontariat à l'international semble nécessaire. Cette nuance souligne la spécificité du contenu de la formation lié à la coopération internationale.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le M2 a mis en place un conseil de perfectionnement dès son origine en 2006. Depuis 2014, un conseil de perfectionnement dans l'esprit de la réglementation a été mis en place. Il se compose de quatre enseignants ou enseignants-chercheurs ou chercheurs qui interviennent dans la formation, de trois professionnels et de deux anciens diplômés. Le caractère précoce de cette mise en place, est sans doute dû à l'expérience déjà acquise. Son fonctionnement est souple (pas de membre nommé, agenda souple) mais son contenu sérieux au regard des ordres du jour des réunions programmées environ tous les mois en 2014-2015.</p> <p>En M1 et en M2 MICP, chaque enseignement est évalué par enquête informatisée comprenant des questions ouvertes sur chaque enseignement. Pour le M2 MIES, compte tenu des petits effectifs, l'évaluation se fait lors d'un échange collectif</p>

avec les responsables de la spécialité.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un lien fort entre enseignement et recherche.
- Une excellente formation qui répond à un marché spécifique où le master est en position dominante en matière de formation.
- Un réseau d'organismes et de partenaires riche et varié.

Points faibles :

- Le manque de possibilités d'échanges internationaux pour les étudiants.
- L'absence de stage en M1 obligatoire, par exemple dans une association d'aide aux migrants ou une institution internationale.
- La difficulté à attirer des étudiants de la région parisienne alors qu'il s'agit d'une ambition affichée de la formation.

Avis global et recommandations :

La mention de master *Migrations internationales* constitue un marqueur fort de l'Université de Poitiers. Son dynamisme et ses initiatives en cours tant dans l'ouverture à l'international de la formation que dans le lien avec la recherche sont à soutenir. On pourrait toutefois recommander de rendre le stage de M1 obligatoire pour tous, pour avoir une expérience dans le monde associatif. Il conviendrait également de poursuivre la formation en développant des partenariats avec des universités étrangères.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013697 - master « migrations internationales ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « migrations internationales », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval